Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 045-214503245-20260916-2026F044-DE

ARRONDISSEMENT D'ORLEANS
CANTON DE ST-JEAN LE BLANC
COMMUNE DE TIGY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2026

En exercice :	18
Présents :	16
Votants :	18

L'an deux mil vingt-six, le seize septembre, à dix-neuf heures quarante-cinq,
le Conseil Municipal de la commune de TIGY légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la Présidence de Fréderic JOVÉ, Maire.

Date de la convocation : 11 septembre 2026

Présents : Fréderic JOVÉ, Marie-Agnès TOUZEAU, Sylvain ROUTIER, Luc LANGÉ, Philippe COURTEMANCHE, Thierry POMMIER, Stéphane BOURG, Valérie COSSON, Lætitia TERRIER, Mickaël POINT, David POULIN, Ingrid COCO, Céline FOSSÉ, Pamela DESCHAMPS, Gaëlle CAPDEQUI-RUIZ, Kevin GAUTIER-BEGUE

Absents représentés : Marie-Françoise STEPAN donne pouvoir à Laetitia TERRIER
Catherine GIARD-PASQUIER donne pouvoir à Marie-Agnès TOUZEAU

Secrétaire de séance : Luc LANGÉ

Délibération 2026-F-044
AMENAGEMENT D'UN CHEMINEMENT DOUX
Demande de Subvention du Volet 2 des aides départementales

RAPPORTEUR : Sylvain ROUTIER

Sylvain ROUTIER expose au Conseil Municipal que dans le cadre du projet d'aménagement une demande de subventionnement avait été faite dans le cadre du volet 2 des aides départementales via la Communauté de Communes de Loges.
Il convient désormais pour la commune de Tigy de solliciter la demande de paiement

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide que la commune de Tigy sollicite le Département du Loiret dans le cadre du Volet 2 des aides départementales pour soutenir financièrement cet investissement
- Mandate M. le Maire pour toutes les formalités administratives
- Valide le plan de financement suivant

CHEMINEMENT DOUX AUX ABORDS DU COLLEGE

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 045-214503245-20260916-2026F044-DE

COMMUNE DE TIGY

Dépenses en HT		Recettes en HT		
Travaux d'aménagement	212 235,00 €			
		Département Volet 2	30 %	63 670,00 €
		Autofinancement	70 %	148 565,00 €
TOTAL	**212 235,00 €**	**TOTAL**		**212 235,00 €**

Signé électroniquement par : Luc LANGE
Date de signature : 30/09/2026
Qualité : Tigy - Secrétaire de séance 2

Signé électroniquement par : Frédéric JOVE
Date de signature : 30/09/2026
Qualité : Tigy - Maire